

**Document d'information aux parents
Année scolaire 2026-2027
Préscolaire**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes;
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins);
- Les compétences et leur moment de communication;
- Les moyens pouvant être utilisés pour évaluer;
- Les pondérations (pourcentage des compétences et des étapes).

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Eric Levesque, directeur



Chantal Quimper, directrice adjointe

Document d'information aux parents – Année scolaire 2026 – 2027

Préscolaire

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Première communication écrite : ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant au plus tard le 9 octobre 2026.	Bulletin 1 : ➤ Étape : 27 août au 13 novembre 2026. ➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année. ➤ Bulletins déposés sur le Portail au plus tard le 17 novembre 2026. ➤ Rencontre de parents le 19 novembre en soirée et le 20 novembre toute la journée.	Bulletin 2 : ➤ Étape : 16 novembre 2026 au 19 février 2027. ➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année. ➤ Bulletins déposés sur le Portail au plus tard le 23 février 2027. ➤ Possibilité de rencontre avec l'enseignant au besoin le 26 février 2027.	Bulletin 3 : ➤ Étape : 22 février au 18 juin 2027. ➤ Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année. ➤ Commentaires sur les compétences : <u>organiser son travail et savoir communiquer.</u> ➤ Ce bulletin comprend également un résultat final composé des étapes 1, 2, 3 et du résultat de l'épreuve du MEES, s'il y a lieu. ➤ Bulletins déposés sur le Portail Au plus tard le 22 juin.
---	--	--	--

COMMENTAIRE

À l'éducation préscolaire, une évaluation de compétences est réalisée afin de faire ressortir les forces et les défis que l'élève doit relever. Un bilan de toutes les compétences est réalisé en fin d'année scolaire.

Compétences	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin
Accroître son développement physique et moteur	X		X
Construire sa conscience de soi		X	X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X		X
Communiquer à l'oral et à l'écrit		X	X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X



Eric Levesque, directeur

Chantal Quimper, directrice adjointe

